

Commission sur l'avenir de l'agriculture

La Coop CoopPlus

Trois-Rivières

13 février 2007

D'entrée de jeu, nous souhaitons remercier la Commission sur l'avenir de l'agriculture et ses commissaires de nous donner la chance d'exprimer bien humblement quelques-unes de nos solutions afin d'améliorer notre agriculture et la ruralité en général. *La Coop CoopPlus*, que nous représentons aujourd'hui, c'est plus de 60 ans d'histoire, 230 membres agricoles et près de 600 membres auxiliaires. Nous sommes présents sur tout le territoire à l'est de la route 155 jusqu'à la rivière Batiscan, du Fleuve St-Laurent jusqu'à La Tuque. Nos 15 millions de chiffre d'affaires sont générés principalement par la vente d'intrants en production agricole mais aussi par la vente de produits de quincaillerie, d'alimentation et aussi de produits pétroliers.

L'avenir de l'agriculture nous tient à cœur. De contribuer au succès de nos membres agricoles est l'essentiel de notre mission. Nous croyons fermement que les coopératives agricoles sont des partenaires de premier choix pour l'agriculture québécoise. En ce sens, nous vous présenterons deux solutions bien concrètes en lien avec deux des grands thèmes abordés dans le document de consultation émis par la Commission; le premier thème étant *La production agricole* (thème 2) et le second, *La ruralité et le développement des régions* (thème 9).

Solution I

Optimisation en amont de la production agricole

Le constat fait l'unanimité; la marge de manœuvre sur les fermes est très faible. Les revenus nets à la ferme sont souvent insuffisants pour assurer une saine rémunération du travail accompli par les producteurs agricoles.

Toute la chaîne de valeur en amont de la production agricole joue un rôle important dans le résultat net sur les fermes. Le coût des intrants (moulée, service-conseil, engrais, semences, etc.), pour l'agriculteur est une portion importante de son coût de production. *La Coop CoopPlus*, avec ses partenaires coopératifs, a opté pour optimiser de façon importante plusieurs aspects de ses opérations au cours des dernières années. Ces actions, bien que souvent courageuses, ont donné des résultats très concrets pour le bénéfice de nos membres qui ont pu profiter de prix sur les marchés très concurrentiels tout en se partageant des ristournes de plus de 220 000\$ au cours des deux dernières années.

Voici une synthèse de nos principaux chantiers d'optimisation réalisés au cours des 5 dernières années :

<i>Actions d'optimisation</i>	<i>Résultats</i>
Regroupement avec des partenaires des activités de préparation des engrais minéraux dans un seul centre (à St-Casimir) très fonctionnel et à gros volume	Le coût de production par tonne métrique préparée est approximativement 10\$ de moins par tonne que la moyenne de l'industrie
Regroupement avec deux autres coopératives des activités de fabrication et de distribution des produits de meunerie.	Les coûts de production par tonne métrique livrée aujourd'hui sont 23% inférieurs à ce qu'ils étaient en 2002.
Regroupement du service agro-environnemental avec trois autres coopératives.	Le service est rentable <u>sans subvention</u> . Nos parts de marché sont en croissance dans ce secteur (la qualité de notre service est reconnue)

Ces projets d'optimisation, quoique rentables, sont parfois très difficiles à mettre en place. Ils comportent souvent des coûts de renonciation importants (ex. : Fermeture de la meunerie de *La Coop CoopPlus* en 2004 à St-Tite) en plus de nécessité une expertise de pointe pour les mener à bon port.

Solution proposée : Il faut encourager l'industrie en amont de la production agricole par divers moyens (service-conseil, fiscalité, subventions, etc.) afin qu'elle optimise ses façons de faire et qu'elle revoit l'organisation de ses structures de production. L'industrie, partenaire des producteurs agricoles, est un facteur important de la compétitivité ou non de notre agriculture.

Solution II

Prise en charge des communautés pour assurer leur développement

Le déclin de la population en milieu rurale est clairement démontré, statistiques à l'appui, dans le document de consultation de la Commission. Ce déclin pourrait même s'accroître si on considère la réduction importante des services offerts qui s'observe actuellement dans plusieurs petites municipalités rurales du Québec. Un village qui perd sa quincaillerie, son épicerie et sa station-service, ce n'est rien d'anodin pour ses résidents. Cette fatalité n'est pas le fruit d'un mauvais sort, elle est plutôt la résultante de forces économiques bien réelles qui poussent souvent ces petites communautés rurales à la résignation.

C'est l'histoire qui s'écrivait à St-Adelphe, petite municipalité de 960 habitants en Mauricie, avant que la communauté se prenne en main. Le dynamisme de cette dernière est exemplaire. Au printemps 2007, verra le jour, une coopérative de solidarité qui construira les fondations d'un

immeuble multiservice permettant la consolidation et la croissance des activités de commerce de détail à St-Adelphe.

Outre d'exploiter le site détenu par la coopérative de solidarité, *la Coop CoopPlus* agira dans ce projet en y investissant plus de 600 000\$ en plus de supporter, via son coût de location, une hypothèque de plus de 330 000\$. D'autres partenaires (municipalité, caisse populaire, citoyens, gouvernements, etc.) contribueront au montage financier pour plus de 400 000\$. Ce projet ne pourrait voir le jour sous la gouverne exclusive d'un promoteur privé, la rentabilité prévisible de celui-ci étant nettement insuffisante pour justifier les investissements requis.

La présence de notre coopérative dans ce projet est tout ce qu'il y a de plus logique. Nous avons de l'expertise et des facilités d'approvisionnement dans tous les secteurs couverts par la future coopérative de solidarité. De plus, notre statut de coopérative élimine toute possibilité de fuites de capitaux à l'extérieur de la région. **Bref, les coopératives agricoles sont des partenaires logiques dans des projets de ce genre.**

La communauté de St-Adelphe a littéralement défoncé des portes afin de créer un montage financier regroupant une multitude de partenaires qui fera en sorte que le projet pourra voir le jour et qu'il sera viable par la suite. Cela nous amène à vous suggérer une seconde solution.

Solution proposée : Il faut faire connaître les initiatives menant à la prise en charge des petites communautés rurales afin de les reproduire ailleurs si le contexte s’y prête. De plus, il faut faciliter le montage financier, supporter et encadrer ces projets coopératifs avec comme objectif d’accroître la réalisation de projets du genre.

Conclusion

Les défis de la coopération agricole sont tout aussi grands que ceux de la production agricole en tant que telle. Notre brève présentation d’aujourd’hui met l’accent sur deux solutions concrètes en réponse à certaines des questions adressées par la Commission. Bien d’autres enjeux seront adressés par le milieu coopératif agricole lors des différentes audiences que tiendra la Commission au cours des prochaines semaines. Nous espérons que parmi les solutions qui vous seront proposées vous saurez en retenir quelques-unes afin que les coopératives agricoles continuent d’assumer pleinement leur rôle de partenaire stratégique des producteurs agricoles québécois.